

Mutualiser un espace de stockage pour l'écrémé

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La CRESS des Pays de la Loire et l'Union des Ecocycleries ont engagé en 2022 un diagnostic-action visant à structurer la filière Textiles, Linge, Chaussures (TLC) en Pays de la Loire. Trois groupes de travail se sont constitués pour adresser les enjeux rencontrés par les acteurs :



GT1 : GOUVERNANCE

Quelle organisation collective pour structurer la filière Textile de l'ESS ?



GT2 : VALORISATION

Comment valoriser l'écrémé pour les structures de réemploi en Pays de la Loire ?



GT3 : SENSIBILISATION

Comment sensibiliser et faire connaître les possibilités pour une nouvelle vie des textiles en Pays de la Loire ?

Dans le cadre du groupe de travail « Valorisation » qui a réuni plusieurs acteurs du réemploi solidaire, l'enjeu de la gestion de l'écrémé a été considéré comme prioritaire.

➔ **Pour rappel, l'écrémé correspond aux textiles collectés qui, après un premier tri, n'ont pas été retenus pour être orientés vers le réemploi. Ces textiles, de moins bonne qualité, sont généralement collectés par des opérateurs de collecte et de tri pour être réemployés sur d'autres territoires, recyclés ou incinérés.**

Dans la mesure où certains opérateurs fixent des tonnages minimums pour collecter l'écrémé (ex : minimum de 90 tonnes/an pour certains collecteurs), la gestion des exutoires est difficile lorsqu'elle concerne de petits volumes.

Dès lors, trois structures, participantes au groupe de travail « Valorisation » du diagnostic-action ligérien, se sont réunies pour penser une solution de massification locale basée sur la coopération entre structures : [Trocantons](#), [Patmouille](#) et [Le Transistore](#). Elles ont validé la pertinence d'un montage comme celui décrit ci-après, même s'il n'a pas été testé de manière opérationnelle.



Cette fiche-méthode a pour objectif de faire connaître cette réflexion méthodologique à d'autres acteurs rencontrant potentiellement la même problématique.



LES AVANTAGES D'UTILISER UNE TELLE MÉTHODE



POUR LES PETITES STRUCTURES

- Avoir une solution pour l'écrémé
- Diversifier les solutions de reprise
- Réduire les trajets pour la reprise de l'écrémé
- Eventuellement dégager des revenus de cette mutualisation
- Développer des partenariats qui peuvent conduire à d'autres coopérations.



POUR LES OPÉRATEURS DE COLLECTE

- Optimiser la collecte
- Avoir un seul interlocuteur.

ÉTAPES POUR MUTUALISER LE STOCKAGE DE L'ÉCRÉMÉ



1 Identification de potentiels partenaires pour mutualiser la collecte de l'écrémé. **Carteco** peut notamment être utilisé pour identifier les acteurs voisins.



2 Partage d'un diagnostic sur les volumes de TLC concernés et les exutoires utilisés par les structures concernées.



Exemple : En l'occurrence, 3 partenaires étaient mobilisés pour la reprise de l'écrémé (Le Relais Atlantique, Trio et Gebetex, avec des avantages / inconvénients dans chaque cas). La solution Gebetex, qui nécessite un minimum de 90 tonnes/an, n'était pas accessible aux structures comme Patmouille et le Transistore, dont les tonnages à valoriser sont bien inférieurs.



3 Identification d'un lieu possible de massification. Une structure doit disposer d'espaces de stockage pouvant être mis à disposition d'autres structures, en prenant en compte la saisonnalité des apports (quantités supérieures en été).

Il est à noter que certains opérateurs, comme Gebetex, mettent à disposition un conteneur.



4 Définition de l'organisation logistique des apports : les structures qui ne disposent pas de stockage remplissent des camions d'écrémé et les transfèrent dans le conteneur situé sur le lieu de massification. Cela requiert :

- La proximité géographique des structures ;
- La possession de camions pour que les structures aux petits volumes puissent amener leur écrémé sur le lieu de stockage
- La mobilisation de deux salarié.es pour la conduite et la manutention, sur une demi-journée environ ;
- L'organisation de créneaux horaires récurrents sur lesquels chaque structure vient déposer ses gisements ;
- La pesée des quantités d'écrémé déposées dans le conteneur, à des fins de traçabilité.



5 Contractualisation : les éventuelles recettes liées à l'écrémé (rémunération de 30€/T dans le cas de Gebetex) peuvent soit être conservées par la structure d'accueil, en compensation des coûts de stockage et de la gêne occasionnée par les déchargements, soit être partiellement reversée aux structures qui apportent leur écrémé, de manière à compenser les coûts liés à l'opération. À noter qu'il n'est pas indispensable de recourir à une contractualisation formelle.



ALLER PLUS LOIN

À l'heure actuelle, Trocantons / Patmouille / le Transistore n'ont pas eu la nécessité de recourir à ce montage, mais il s'agit d'une solution en cas de défection de l'un de leurs partenaires.

Si d'autres structures rencontrent des difficultés pour la reprise de l'écrémé et qu'un potentiel de massification est constaté entre plusieurs acteurs du réemploi, la mutualisation du stockage de l'écrémé peut être envisagée.



À noter également que Refashion propose désormais **un service de reprise sans frais** pour les structures qui ont reçu au moins 3 refus de la part de collecteurs.

CONTACTS UTILES POUR PASSER À L'ACTION



Florence Krowicki
florence.krowicki@cress-pdl.org



Arnaud Bourdeau
direction.trocantons@gmail.com



Guillaume Dumas
guillaume.dumas@patmouille.fr



Gaëlle Mention
ressourcerie@letransistore.org

DOCUMENT RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE